

Des soins furent ainsi donnés, dans les six circonscriptions en lesquelles le territoire était divisé, à 3684 malades, dont 2581 atteints de la malaria, sur une population de 12,630 personnes, dont 10,713 nomades. Sur la population stable 19 % ont été atteints pour la première fois, 49,9 % pour la seconde ; pour la population nomade cette même proportion est de 36 % et 8 %. Cette grande différence montre la nécessité qu'il y aurait à soigner toute l'année et non pas seulement cinq mois la population stable.

Les résultats qu'accusent ces chiffres ont poussé plus que jamais M. l'inspecteur Postempski à renouveler la proposition déjà faite l'année dernière en vue de l'établissement dans la campagne romaine d'un certain nombre d'hôpitaux-baraques permanents pour lutter d'une façon suivie contre la maladie ; les malades qui seraient reçus dans ces hôpitaux pendant les sept mois par année pendant lesquels jusqu'ici la Croix-Rouge n'a pas travaillé, seraient vraisemblablement guéris et n'infecteraient pas au printemps les nouveaux venus.

En ce qui concerne le traitement prophylactique, les populations se montrent plus dociles à s'y prêter ; ce traitement est naturellement beaucoup plus difficile à appliquer à la population mobile. Il put l'être régulièrement à 874 individus, et pas un ne fut atteint de la fièvre.

Le personnel médical et sanitaire utilisa comme précédemment le filet métallique à maille étroite et les gants de peau ou de toile ; du commencement à la fin il jouit d'une excellente santé.

L'inspecteur Postempski fut reçu au retour de la campagne en audience privée par le roi et par la reine, qui donnèrent l'un et l'autre leur approbation à l'idée d'établir en permanence quelques hôpitaux-baraques dans la campagne romaine.

---

## JAPON

---

LE COMTE SANO ET LA PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ JAPONAISE

(Nécrologie.)

Nous avons appris, avec regret, par une lettre de la Société japonaise, datée du 29 janvier 1903, la mort de son président, le comte Sano, conseiller privé de l'empereur, décédé le 7 décembre 1902.



S. A. D. A. S. GENÈVE

## LE COMTE SANO

*Président de la Société japonaise de la Croix-Rouge*

Décédé le 7 décembre 1902

Le comte Sano avait été, avec le vicomte Ogiu, récemment démissionnaire, l'initiateur et le fondateur de la Croix-Rouge au Japon, à la suite de l'insurrection qui éclata en 1877 dans la province de Satsuma. Préoccupés de l'insuffisance des secours officiels, ils élaborèrent un projet de statuts et créèrent une association, qui obtint en mai 1877 l'autorisation gouvernementale. M. Sano en fut le président dès son origine. L'adhésion du Japon à la Convention de Genève, le 15 novembre 1886, permit la réorganisation de la Société et sa reconnaissance officielle par le Comité international. Sollicité par le comte Sano, en mai 1887, de la lui accorder, ce dernier le fit en septembre 1887, après avoir constaté la parfaite conformité de ses statuts avec les principes fondamentaux posés en 1863. Dès lors, la Société japonaise fit officiellement partie de la famille internationale des associations de la Croix-Rouge.

C'est avant tout au zèle déployé en sa faveur par le comte Sano, que la Société japonaise doit le remarquable développement et la prospérité auxquels elle est parvenue<sup>1</sup>. Il a été pour le Comité international un correspondant sympathique et ponctuel, avec lequel nous avons entretenu des relations fréquentes, toujours empreintes d'une parfaite courtoisie. Nous lui payons donc un juste tribut de regrets, et, à ses collègues de Tokio nous adressons nos sincères condoléances, nous réservant de revenir sur la carrière si utile du défunt, si nous pouvons recueillir sur lui des détails biographiques plus complets.

Son successeur a été nommé en la personne de M. le comte Matsukata, ex-ministre-président d'Etat au Japon. Nous ne doutons pas que nous n'entretentions avec lui les mêmes excellentes relations que nous avons avec son prédécesseur.

A la vice-présidence, à la place du vicomte Ogiu, a été appelé M. le baron Ozawa.

---

## PRUSSE

---

### LA SOCIÉTÉ FRANCFORTOISE EN 1903

Le dernier exercice a été riche en travail. L'activité des sœurs s'est étendue et leur nombre s'est élevé à 54; elles fonctionnent dans

<sup>1</sup> Voy. T. XXXIII, p. 182.